

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mme Laurence ROBLIN, Grand Poitiers
Communauté urbaine, Direction Déchets - Economie circulaire, 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers
Objet du marché : Mission AMO pour la mise en conformité réglementaire de l'ISDND des Millas - St
Georges Lès BX.

Durée du marché : 24 mois à partir de la date de notification

Nombre et consistance des lots : Sans objet

Procédure de passation : Procédure adaptée.

Modalités d'attribution : Une nouvelle fonction DUME-S (dume Simplifié) est à la disposition des
candidats sur la plateforme de dématérialisation de Grand Poitiers
(<https://www.marchessecurises.fr>).

Grâce à cette fonction, les candidats ne sont plus obligés de déposer les documents de candidature,
seul leur numéro de SIRET leur est demandé.

Les documents administratifs en candidature DUME-S seront téléchargés par le pouvoir adjudicateur sur
la plateforme après attribution. En cas de candidature classique, ils seront à fournir par le candidat
retenu après attribution du marché.

Pas de signature électronique des offres ou des candidatures lors de la remise des offres. Mais le futur
attributaire du marché devra acquérir un certificat de signature électronique pour signer le marché après
attribution.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

A l'issue de l'attribution du marché, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le pouvoir
adjudicateur imposera un mandataire solidaire conformément aux dispositions de l'article R2142-24 du
Code de la commande publique.

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères
suivants :

- valeur technique 60 %
- prix des prestations 40 %.

Date limite : 29/09/2022 à 16h00

Renseignements divers : Le marché comporte une partie forfaitaire et une partie à bons de commande
d'un montant maximum de 30 000 euro(s) HT.

Visite obligatoire (se référer au règlement de consultation).

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire avec mandat administratif.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-12 du
Code de la commande publique.

Adresse Internet : Dossier téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 02/09/2022